



Le Bulletin

de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Mars 2022 - n°35

Sommaire :

Visite de la collection Morozov	Pages 02 et 03	L'Intelligence Artificielle	Pages 08 et 09
Election présidentielle :		Journée Psy	Page 10
Candidats et Familles	Pages 04 et 05	Braderie de Vêtements	Page 11
Old Up - Livres et Films	Pages 06 et 07	Appel à bénévoles	Page 12

L'éditorial :



Chères adhérentes, chers adhérents,

Je voudrais en premier lieu vous sensibiliser à trois sujets traités dans ce bulletin :

- **Élection présidentielle et politique familiale** : il s'agit de vous donner des éléments objectifs sur les propositions des candidats pour favoriser la natalité.

- **Psychologie familiale** : nous vous proposons :

- une **Journée PSY** « Osons les mots pour dire » le 26 Mars
- la lecture de **2 livres** pour vous aider en tant que parents à « mieux comprendre vos enfants de 0 à 6 ans et de 6 à 12 ans »
- un **webinaire** sur « l'Estime de soi pour que nos enfants grandissent bien » le 24 Mars en soirée, qui vous sera présenté dans notre prochain Flash.

- **Braderie de vêtements d'été** : elle aura lieu le 1^{er} et le 2 Avril à la salle Dunoyer.

Vous trouverez aussi nos habituelles rubriques : Old Up, Art Floral et vulgarisation scientifique et technique.

Enfin, nous sommes très sensibilisés par la guerre en Ukraine, qui aura comme conséquences de mettre de nombreuses familles ukrainiennes dans le malheur. Votre Conseil invite tous les adhérents à participer individuellement à la collecte de dons « Soutenons le peuple ukrainien » organisée par le CCAS de Viroflay. Vous trouverez tous les renseignements sur le site internet de la Mairie de Viroflay.

De plus, le conseil a décidé, au titre de l'association, de faire don de matériels et produits de première nécessité en faveur des familles ukrainiennes pour un montant exceptionnel.

Vous pensez « Famille », ... participez aux activités de l'AGFV !

Eric Fortuit
Président

Dates à retenir :

BRADERIE

Vêtements Printemps-Eté

Du vendredi 1er au lundi 4 avril

ÉCHANGES DE SAVOIRS

Art Floral

Jeudi 17 mars - 14h-16h

Jeudi 14 avril - 14h-16h

(Spécial Pâques)

GRUPE DE PAROLES

Old Up

Vendredi 13 mai - 10h

OFFLÉNIES

Samedi 25 et dimanche 26 juin 2022

VISITE DE LA COLLECTION MOROZOV

Le dimanche 30 janvier 2022, malgré les conditions sanitaires encore difficiles, une trentaine de familles adhérentes de l'AGFV ont répondu à l'invitation qui leur était faite de découvrir l'exposition Morozov à la Fondation Louis Vuitton, en profitant d'une participation financière de l'AGFV.

Origine de la collection

Les frères moscovites Mikhaïl et Ivan Morozov, nés respectivement en 1870 et 1871 étaient issus d'une famille venant du servage. Leur arrière-grand-père Savva Morozov, grâce à son travail dans le textile, a pu racheter sa liberté et celle de sa famille en 1820. Les Morozov deviennent alors une riche famille d'industriels à la tête d'usines prospères. Mikhaïl et Ivan Morozov reçoivent également de leur mère Varvara Morozov une éducation artistique qui les ouvrira à l'art moderne. Ils utilisent leur fortune pour constituer une collection exceptionnelle.



"Portrait d'Ivan Morozov devant l'oeuvre de Matisse" par Valentin Serov 1910

Cette exposition de la Fondation Louis Vuitton, sous la direction d'Anne Baldassari, souhaite rendre hommage à ces industriels philanthropes, collectionneurs novateurs, pris dans la tourmente de l'histoire du XXe siècle.

Leurs collections inestimables ont connu bien des vicissitudes. Nationalisées, elles ont été d'abord conservées à la Galerie Trétiakov, puis envoyées en Sibérie pendant la guerre et enfin réparties entre le Musée Pouchkine de Moscou et le musée de l'Ermitage de St Pétersbourg.

Cette exposition présentée pour la première fois hors de Russie, sous le nom "Collection Morozov", rassemble plus de **200 chefs-d'œuvre d'art moderne français et russe**, des œuvres majeures de Cézanne, Gauguin, Van Gogh, Renoir, Monet, Bonnard, Denis, Matisse, Rodin, Picasso, aux côtés d'artistes de l'avant-garde russe tels que Golovine, Korovine, Makovski, Répine, Sérov, Vroubel.

Compte-rendu de la visite

Les familles adhérentes de l'AGFV ont été accueillies à 15h dans le hall de la Fondation Louis Vuitton par Eric Fortuit, président de l'AGFV, puis chacun a pu déambuler ensuite à son rythme dans les 10 salles de l'exposition.

Certains avaient téléchargé l'application pour smartphone permettant d'accéder à la visite guidée par les commentaires d'Anne Baldassari, d'autres ont profité des micro-visites sans réservation, programmées toute la journée dans certaines salles, permettant d'approfondir avec un guide une sélection d'œuvres.

Personnellement, j'ai parcouru librement les différentes salles.

Je ne peux tout décrire. Je dirai seulement que j'ai été particulièrement saisie par la beauté des salles présentant des œuvres d'un seul artiste :

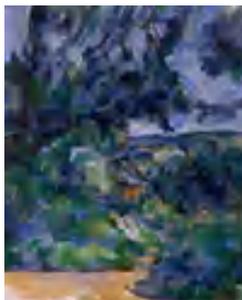
la salle "les quatre saisons"
de Pierre Bonnard, du groupe Nabi



et la salle "une journée en Polynésie"
de Paul Gauguin



ou celle consacrée aux "paysages illimités" de Paul Cézanne :



Je reviendrai également sur la saisissante première salle de l'exposition où nous sommes accueillis par une galerie de portraits de la famille Morozov et de leurs proches, peints par des artistes russes influents comme Valentin Sérov ou Konstantine Korovine, sans pouvoir tous les citer.



Les deux frères Morozov



Leur mère Varvara Morozov

Cette initiative de l'AGFV a permis à nos adhérents de partager un grand moment artistique entre générations. Plusieurs enfants accompagnaient en effet leurs parents ou grands-parents.

Si certains regrettent de ne pas avoir profité de l'invitation de l'AGFV, sachez que vous pouvez encore visiter cette magnifique exposition qui est prolongée jusqu'au 4 avril 2022.

Catherine Gayral

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Les candidats à la présidentielle et leurs propositions en matière de politique familiale

En tant que défenseur des intérêts matériels et moraux des familles, l'AGFV ne pouvait que s'intéresser aux programmes des candidats concernant la politique familiale.

Dans de précédents articles, nous avons attiré votre attention sur la baisse de la natalité en France et la mise à mal par les deux derniers quinquennats de la politique familiale, rétrécie à une politique purement sociale.

Monsieur François Bayrou, haut-commissaire au plan, a présenté en mai 2021 un pacte démographique. Dans celui-ci, il prend acte qu'on observe désormais un déficit de 40 000 à 50 000 personnes dans les classes d'âge les plus jeunes, couvert actuellement et depuis plusieurs décennies par une immigration de même volume.

Or les migrations n'ont qu'un effet temporaire, les descendants des immigrés adoptant à terme, les comportements de sous-fécondité de leurs pays d'accueil.

Donc à long terme, une politique nataliste est plus efficace qu'une politique d'immigration pour assurer les besoins en main-d'œuvre future et l'équilibre financier de notre système de retraite.

Le rapport rappelle aussi que la dégradation de la natalité a été concomitante des mesures fiscales touchant notamment au Quotient Familial.

Selon L. Chaland, géographe : « En France, comme dans le reste des pays développés, la venue d'un enfant est perçue comme une contrainte financière non négligeable, en concurrence avec l'achat d'autres produits de consommation, et non comme une fin en soi. Dans le cadre d'une société de consommation hyper-individualiste, les mentalités natalistes ne sont guère favorisées. Il est nécessaire de redonner l'envie de transmettre aux générations futures ».

Et François Bayrou de conclure : « Il faut une politique familiale qui permette aux gens d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent ».

Dans cette optique, nous avons étudié les programmes des différents candidats concernant l'aide aux familles.

François Asselineau, Union Populaire Républicaine, fait 4 propositions :

Création de 150 000 places de crèches en 5 ans.

Versement des Allocations Familiales (AF) dès le premier enfant.

Revalorisation de 10% du montant des AF versées pour le deuxième enfant.

Revalorisation de 15% des AF pour le troisième enfant.

Nicolas Dupont Aignan, Debout la France :

Augmentation des places en crèche de 10%.

Versement des AF dès le premier enfant, les étrangers y ayant droit après 5 ans passés en France.

Multiplier par 2 le plafond de revenu pour avoir droit aux AF.

Rétablir le niveau de l'allocation de base de la PAJE (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant) à taux plein, au niveau de 2017.

Attribuer une part fiscale complète aux familles ayant un enfant handicapé, dès la première personne à charge.

Création d'un congé parental optionnel, en plus de ce qui existe déjà, rémunéré à 75 % du SMIC pour une durée de 3 ans, utilisable une fois par le couple pour un seul enfant, le deuxième ou le troisième.

Revenir sur le décalage de la prime de naissance du 7ème mois de grossesse versé au 2ème mois après la naissance.

Rétablir la demi-part fiscale pour les veufs et veuves et s'opposer aux réformes qui diminueraient la pension de réversion.

Formation gratuite aux futurs parents pour les aider dans leur rôle d'éducateurs.

Renforcer l'interdiction pénale de la GPA.

Lutter contre l'accès des mineurs à la pornographie.

Anne Hidalgo, Parti Socialiste :

Augmentation des places en crèche de 470 000 à 600 000 en 10 ans.

Droit à un mode d'accueil dès les un an de l'enfant jusqu'à son entrée en maternelle, ou aide financière pour compenser le coût d'une garde à domicile ou d'une assistante maternelle.

Allocation de rentrée scolaire attribuée dès l'entrée en maternelle.

Création d'un minimum jeunesse pour les plus de

18 ans sous condition de ressources.
Dotation pour chaque majeur d'un capital de 5 000 euros.

Marine Le Pen, Rassemblement National :

Restaurer la part fiscale pleine dès le deuxième enfant.
Réserver les AF aux familles françaises.
Doublent l'allocation de soutien aux familles monoparentales de 116 euros à 230 euros par mois.
Proposer un prêt public à taux zéro de 100 000 euros sur 15 ans pour les jeunes parents, qui se transformerait en dotation budgétaire dès la naissance du 3^{ème} enfant (modèle hongrois).
Revaloriser de 25 % les APL pour les jeunes jusqu'à 27 ans.
Rétablir la demi- part des veufs et veuves.
Maintenir l'interdiction de la GPA.
Limiter la PMA aux couples hétérosexuels, après référendum.
Abroger le mariage pour tous et le remplacer par une union civile, avec les mêmes dispositions de la loi, sans effet rétroactif.

Emmanuel Macron, la REM :

A l'heure où nous écrivons ces lignes, le président n'a pas fait acte de candidature.
La politique familiale n'est pas sa priorité, il l'a montré pendant son quinquennat.
Il a ouvert 2 chantiers prioritaires en fin de quinquennat : les modes de garde des petits et les jeunes pris en charge par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance).

Antoine Martinez, Volontaire pour la France :

Mise en place d'une politique familiale favorisant la natalité.
Elle n'est pas détaillée.

Jean Luc Mélenchon, la France Insoumise :

Supprime le quotient conjugal.
Le Quotient Familial serait remplacé par un crédit d'impôt par enfant, ce qui pourrait toucher toutes les familles.

Valérie Pécresse, LR :

Cette candidate promet de consacrer 4 milliards pour la politique familiale.
Versement des AF dès le premier enfant, sans

condition de ressources.
Majoration des AF de 15% soit 150 euros pour le deuxième enfant et 300/350 euros pour le troisième.
Allocation de 900 euros/ an dès le premier enfant, soit 75 euros par mois jusqu'aux 18 ans de l'enfant.
Suppression des conditions de ressources pour le complément de mode de garde.
Hausse des plafonds de crédit d'impôt pour les employeurs d'une garde à domicile : l'abattement de 50 % pourrait s'appliquer jusqu'à 10 000 euros de salaire/an, contre 6 000 aujourd'hui. Ce plafond serait relevé de 1 500 euros par enfant suivant.
Création d'un congé parental aménageable pour chaque parent jusqu'aux 18 ans de l'enfant.
Déduction des pensions alimentaires de l'IRPP pour les parents célibataires qui les perçoivent.
Possibilité de don tous les 6 ans vers les jeunes , de 100 000 euros maximum , par les parents et grands-parents, de 50 000 euros par les oncles et tantes, de manière à faciliter la transmission de patrimoine.

Christiane Taubira :

Dotation autonomie pour les jeunes de 800 euros/ mois pendant 5 ans.

Eric Zemmour, Reconquête !

Doublement du plafond du Quotient Familial.
Universalité des AF.
Prime de 10 000 euros pour la naissance du troisième enfant en ruralité.
Suspension des AF des parents d'élèves perturbateurs et absentéistes.
Plus de droits de succession pour la transmission des entreprises familiales.

Les autres candidats : **Nathalie Arthaud** de Lutte Ouvrière, **Eric Jadot** d'Europe Écologie Les Verts, **Anasse Kazib** de Révolution permanente, **Jean Lassalle** de Résistons !, **Florian Philippot** les Patriotes, **Philippe Poutou** du Nouveau Parti anticapitaliste, **Hélène Thouy** du Parti animaliste, ne font pas allusion à la politique familiale dans leurs programmes.

Voici donc de quoi éclairer votre choix, l'idéal serait de prendre toutes les mesures les plus intéressantes pour les familles en faisant un mix entre ces programmes !

Béatrice Martin

OLD UP : 55ème rencontre

Nos livres, coup de



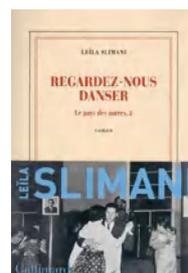
Trois jours et trois nuits

Pendant trois jours et trois nuits, quinze écrivains ont partagé le quotidien des moines d'une abbaye : offices, étude, travail manuel, promenade, repas... Des récits d'expériences pleines de péripéties et de surprises.

Regardez-nous danser. Le pays des autres 2

(Leïla Slimani)

Dix ans après l'indépendance, Meknès n'a pas changé. L'auteur franco-marocaine inspirée, poursuit la trilogie de sa saga familiale.



Les Impatientes (Djaïli Amadou Amal)

Trois femmes, trois histoires, trois destins liés. Roman polyphonique qui aborde le thème douloureux des mariages forcés.

Devenir (Michelle Obama)

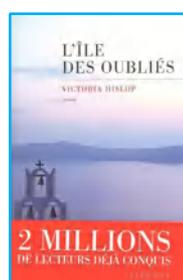
Celle qui est devenue la première dame des États-Unis afro-américaine se livre dans une biographie étonnante. Aucun tabou dans ses confessions.

Vivre avec nos morts - Petit traité de consolation (Delphine Horvilleur)

Etre rabbin, c'est vivre avec la mort : celle des autres, celle des vôtres. Mais c'est surtout transmuter cette mort en leçon de vie.

La décision (Karine Tuil)

Immersion dans le quotidien d'une juge antiterroriste confrontée à un double choix, l'un dans sa vie professionnelle, l'autre dans sa vie intime.



L'île des oubliés (Victoria Hislop)

Une belle histoire d'amour et de tolérance sur une des plus grandes souffrances dont les personnes peuvent être atteintes : la lèpre.

La ville orpheline (Victoria Hislop)

Après le succès de *l'île des oubliés*, Victoria Hislop nous fait découvrir Chypre et les habitants de Famagouste, ville orpheline divisée par les tourments de l'histoire.



Salina - Les trois exils

(Laurent Gaudé)

Une épopée, celle de l'exil élevé au rang de mythe fondateur. Premier chapitre flamboyant.



La part des anges (Bruno Combes)

Deux femmes, deux époques, deux douleurs.

Espoir et résilience.

Très beau roman sur le deuil.

Nos films, coups de



Presque : Cadeau cinématographique ! « Presque » est l'histoire d'une rencontre entre deux individus, Alexandre Jollien et Richard Campan, ayant dû affronter toute leur vie le regard des autres. Lumineux et touchant.

Rosy : Pour surmonter le diagnostic de sa sclérose en plaques, Marine Barnérias est partie huit mois au bout du monde avec un sac à dos et en a fait un film, plein d'énergie et d'espoirs, qui est aussi une magnifique ode à la vie. Une merveille.

H6 : Le destin de cinq familles se joue à l'hôpital N°6 de Shanghai. A travers leurs histoires croisées se dessine un portrait de la Chine d'aujourd'hui entre culture traditionnelle et modernité.

Une fille qui va bien : Un mélange de l'autobiographie de Sandrine Kiberlain (les cours d'art dramatique) et de la biographie réinventée de ses ascendants (l'Occupation).

Ouireham : Une dénonciation vigoureuse de la vie quotidienne de ces femmes de ménage, l'adaptation du récit de Florence Aubenas. Poignant regard sur un univers d'invisibles mais aussi une belle part d'humanité.

Prochaine rencontre « old up »
Échanges sur nos lectures et films préférés
Vendredi 13 mai 2022 – 10 heures à la Forge - Viroflay

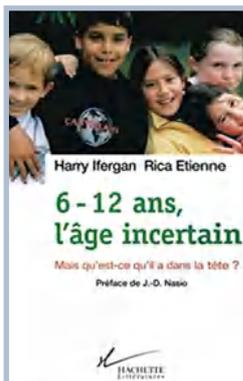
PSY de la famille : 2 livres à lire

Harry Ifergan, psychologue et **Rica Etienne**, journaliste spécialisée dans la santé et l'éducation, ont exploré la période qui conduit de la petite enfance à l'adolescence. Lors de cette période, l'enfant commence à prendre conscience de la réalité des autres, à se découvrir et à devenir autonome.

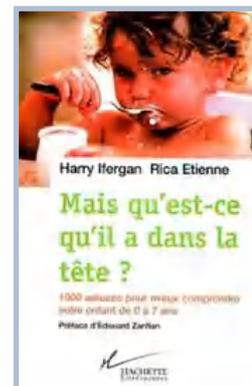
Les parents se heurtant aux comportements parfois inattendus de leurs enfants, peuvent être déconcertés. A partir de situations quotidiennes, ils apportent de nombreuses réponses sous forme de conseils pratiques.

Ils adoptent tour à tour les points de vue des parents, des enfants, du psychologue, ce qui rend la lecture claire et vivante.

Ces manuels d'éducation permettent d'apaiser les inquiétudes des parents, qui retrouvent les situations qu'ils vivent, et leur donnent des clés pour garder le contact avec les enfants par le dialogue et le compromis.



Pour les 6-12 ans



Pour les 0-7 ans

Ces deux livres sont disponibles,
en prêt, au local de l'AGFV.

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Pour mieux comprendre

L'intelligence artificielle a envahi depuis quelques années notre vie quotidienne, ainsi en va-t-il de :

- l'application de guidage routier sur votre smartphone qui analyse les données remontées par les smartphones dans les véhicules alentour pour trouver instantanément l'itinéraire le plus rapide,
- des assistants vocaux SIRI, ALEXA, Google Home etc... présents sur vos ordinateurs, vos smartphones, dans votre voiture et désormais dans de nombreux objets domotiques, qui, à partir d'une requête vocale, déclenchent une action ou fournissent une information,
- et de bien d'autres choses encore, traduction automatique, reconnaissance du compositeur d'une musique, jeu d'échecs ou de bridge, etc...

Mais elle est aussi présente dans des usages professionnels très pointus tels qu'un robot médical qui capte et analyse des images du patient en vue de focaliser un rayonnement, pour traiter avec précision une tumeur.

Qu'est l'Intelligence Artificielle ?

D'abord, ce n'est pas de l'intelligence selon le sens commun, mais un « **simple calcul** » au terme duquel l'application propose **la solution la plus probable**. Le schéma de calcul, basé sur les « réseaux de neurones profonds » issus des travaux du Français Yann Le Cun, est mis au point par apprentissage : les paramètres du réseau de neurones, jusqu'à plusieurs millions, sont ajustés à l'aide d'une collection d'exemples très nombreux pour lesquels on connaît la solution. Pour de la reconnaissance d'image, ce seront quelques dizaines de milliers de clichés avec leur identification (par ex : nom de la plante pour l'application de reconnaissance de plantes [PL@NTNET](#)). Par une méthode mathématique d'optimisation, on détermine le jeu de paramètres qui donnera le taux de succès le plus fort sur cette collection d'exemples. On a ainsi obtenu un algorithme qui proposera une solution pour une requête de l'utilisateur différente du jeu initial de données. Ces opérations se font sur des ordinateurs très puissants et peuvent demander plusieurs jours, voire semaines. Mais attention, la précision ou la pertinence de l'algorithme ne peut pas être évaluée théoriquement, c'est la limite de la science ; on est typiquement face à une technique expérimentale.



Que peut-on faire avec l'IA, pour quelles applications ?

- l'IA a été utilisée dans un premier temps pour des applications dans lesquelles une erreur dans la proposition n'a pas de conséquences critiques : si la publicité personnalisée ne vous convient pas, peu

importe, si l'itinéraire qui vous est proposé vous conduit dans un bouchon, c'est agaçant mais rien de dramatique. Cela dit, les développeurs d'applications ont fait les efforts pour satisfaire un minimum leurs clients !

- L'IA requiert des jeux de données énormes, des données « labellisées », c'est-à-dire associées à la réponse visée par l'application : la labellisation des données est une étape importante tant par le volume de travail correspondant (des entreprises en ont fait une spécialité, surtout en Inde) que par la qualité des données. Des données de mauvaise qualité, lacunaires, non représentatives de la complexité de l'application visée, conduiront à des biais, avec des conséquences potentiellement dramatiques. C'est ce qui est arrivé aux applications utilisées par les polices américaines pour les aider à identifier les suspects : l'application avait été trop nourrie par les statistiques de profils sociaux et raciaux des condamnés, provoquant une focalisation sur ces mêmes catégories, au détriment de la recherche d'une vérité bien plus complexe.
- A contrario, quand les données sont de qualité, qu'elles ont reçu un label par les experts du domaine, les applications de l'IA deviennent très puissantes. C'est le cas dans le domaine médical, par exemple pour les diagnostics d'imagerie médicale issues des bases de données des hôpitaux : l'analyse par des techniques d'IA des clichés d'IRM ou autres est quasi-instantanée, plus solide en ce sens qu'elle s'appuie sur un ensemble de cas ayant participé à l'apprentissage qu'un médecin ne peut individuellement pas avoir en tête, et dans certains cas élimine les erreurs de diagnostic. Ce qui ne dispense pas le médecin d'évaluer le diagnostic proposé par l'application.
- Le domaine dans lequel les données sont les plus nombreuses est celui des langues : les dictionnaires, les traductions de livres constituent une masse dépassant l'entendement humain. C'était vraiment le champ que l'IA devait investir, c'est là que les plus puissants algorithmes ont été développés pour aboutir à des traducteurs automatiques qui commencent à être d'un excellent niveau. Avec Google Translate, ce sont plus de cent langues qui peuvent être traduites 2 à 2 : les réseaux de neurones utilisés s'appuient sur une langue pivot par laquelle toutes les traductions entre deux langues passent, une sorte d'espéranto, mais uniquement compréhensible par la machine. Mais n'interprétons pas cette performance comme une manifestation d'intelligence de la machine : c'est l'architecture de calcul conçue par l'homme qui a conduit à ce résultat.
- Une autre technique d'apprentissage doit à ce stade être évoquée car elle concerne de nombreuses applications très utiles : il s'agit de l'apprentissage par renforcement. En gros, après avoir bâti un réseau de neurones approximatif, on le raffine en lui faisant faire une série d'expériences et en le récompensant par des « bons points », quand le résultat s'améliore, de sorte qu'il est de plus en plus efficace. Cet apprentissage est mené par un programme informatique, selon des stratégies qui maximisent l'apprentissage. C'est naturellement dans les simulateurs de jeux que cette technique s'est développée : en 2017 AlphaGo, le joueur de Go de Google, a battu le meilleur joueur humain. Cette technique peut être appliquée à la programmation des robots, capables d'appréhender leur environnement et d'interpréter les demandes des humains.
- Mais la technique de l'IA a aussi ses bornes : elles proviennent du fait que le résultat de l'IA est assorti d'une probabilité qu'on ne sait pas évaluer autrement que par l'accumulation d'expérience. Dans ces conditions, il est dangereux d'utiliser l'IA pour une décision critique, en particulier quand elle met des vies en jeu. Ainsi les règlements de certification de l'aviation n'admettent pas de démonstration de sécurité basées sur l'IA, car ils imposent des raisonnements déterministes. On ne pourra donc pas utiliser l'IA dans une aide au pilotage d'un avion alors que, pour une automobile en l'absence de règlement similaire, les constructeurs commencent à s'en servir avec des risques imparfaitement maîtrisés : ainsi une dizaine d'accidents mortels ont été attribués aux défauts de « l'autopilot » des Tesla...L'intelligence artificielle n'est pas adaptée au traitement d'événements rares comme les accidents aériens, en revanche, elle excelle dans celui des signaux faibles à forte occurrence. Ainsi, toujours dans le domaine de l'aviation, l'IA rend des services pour anticiper les opérations de maintenance. Une usure peut être détectée avant l'inspection par le mécanicien, en croisant des évolutions mineures de comportement de l'avion avec l'historique des vols, il sera alors possible d'organiser le remplacement du composant défaillant avant qu'il ne vienne perturber le planning des vols.

Y a-t-il des limites aux performances de l'IA ?

S'agissant de l'IA destinée à résoudre des problèmes posés par l'homme, sans doute pas ! Bien employée, l'IA constituera un esclave très intelligent au service de l'homme. Naturellement, des progrès restent à faire. Ainsi, si elle sait écrire correctement sur le plan grammatical, l'IA n'est pas capable de produire quelques pages pertinentes sur un sujet un peu complexe. Elle ne dépasse pas le descriptif, comme, par exemple, la rédaction d'un bref communiqué de presse. Pourra-t-elle franchir cette limite en se proposant à elle-même des problèmes auxquels l'homme n'aurait pas pensé ? Sera-t-elle capable d'une « intention » propre ?

Ces questions sont ouvertes et ne seront pas tranchées avant longtemps, elles sont du domaine de la philosophie. Subsiste la question très concrète des risques liés à des applications particulières, où les conséquences d'un mauvais diagnostic ou d'une recommandation hasardeuse, constitueraient un risque important. Une branche de la recherche en IA dite de « l'explicabilité » se développe pour mieux appréhender ces risques, mais, sans en attendre l'aboutissement, des organismes comme en France l'HAS (Haut Autorité de Santé) déploient déjà des méthodologies d'évaluation de l'IA incorporée dans les dispositifs médicaux. Cet enjeu devrait sous peu aussi faire l'objet de réglementations, ainsi une directive européenne est en préparation destinée à favoriser une IA digne de confiance.

Alain Coutrot

JOURNÉE PSY : Samedi 26 Mars

L'AGFV vous propose une **Journée PSY** avec pour thème :

OSER LES MOTS POUR DIRE

Il est souvent difficile de trouver les mots justes pour :

- annoncer une bonne ou une mauvaise nouvelle
- compatir à un deuil
- faire un compliment
- partager un problème personnel ou de couple, tout en ayant peur d'avoir honte, de blesser l'autre ou d'être blessé
- savoir comment dire, écouter, gérer nos émotions.

La rencontre sur ce thème se déroulera sur une journée :

le samedi 26 mars 2022
de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30,

pour réfléchir, écouter, s'entraîner à trouver les bons mots, **par des petits exercices ludiques, dans le but de se sentir plus à l'aise face à ces différentes situations ou à celles que vous évoquerez.**

La journée sera animée par **Aliette de Larminat**, psychothérapeute.

Inscription obligatoire avant le 23 Mars sur le site internet de l'AGFV (<https://agfv-viroflay.fr/agfv/contacts/>) ou en venant à la Forge lors d'une permanence du mercredi ou du samedi matin.

Cette journée est réservée aux adultes et le nombre de places est limité.

Possibilité de déjeuner sur place en apportant votre pique-nique ou de rentrer chez vous.

Le café sera offert.

Pour l'inscription, merci de préciser vos nom et prénom, votre année de naissance et si vous souhaitez ou non déjeuner sur place.

Prix : 20 € pour la journée

Lieu : 1 impasse de la Ferme - Viroflay



Braderie de vêtements

Hommes - Femmes - Enfants

Printemps - Été

Du Vendredi 1er au Lundi 4 avril 2022

DANS LE RESPECT DES RÈGLES SANITAIRES EN VIGUEUR

Vendredi 1er avril

de 9h à 11h

réservé aux bénévoles

de 14h à 20h

pour les adhérents



Dépôt des articles

En bon état, propres et à la mode.

Vêtements

10 articles par famille.

Pour les familles de 3 enfants, **7 vêtements de 0 à 12 ans en plus des 10 articles**, et 2 articles (0 à 12 ans) supplémentaires par enfant à partir du 4ème enfant.

Accessoires

10 par famille : chaussures, bijoux, chapeaux, ceintures, cravates, foulards, gants, collants neufs, chaussettes, sacs, cartables.

Lingerie et articles publicitaires non acceptés

Samedi 2 avril

de 9h à 11h

VENTE réservée aux adhérents

Samedi 2 avril

de 11h à 18h00

VENTE ouverte à tous

Lundi 4 avril

de 16h30 à 19h30

REPRISE des invendus

Nous devons rendre la salle à 19h30

*Salle Dunoyer de Segonzac
14 avenue des Combattants - Viroflay*

Si vous déposez des articles à vendre, n'oubliez pas d'apporter une **ENVELOPPE TIMBRÉE**.

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables de propreté et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Si vous avez un peu de temps, votre aide sera la bienvenue.

Contactez J. Allary au 06 82 69 78 43 ou par courriel jeanine.allary@free.fr

Pour limiter les temps d'attente, nous vous conseillons vivement de demander par mail votre numéro personnel et une fiche vendeur (fichier excel que vous pourrez pré remplir), à l'adresse suivante :

agfv.braderie@gmail.com

Lors de cette demande veuillez préciser votre nombre d'enfants et votre numéro de téléphone.

Vous pouvez également obtenir une fiche vendeur à la Forge, lors d'une de nos permanences.

Les accessoires seront enregistrés sur place, sur des feuilles vertes.

APPEL À BÉNÉVOLES



CNCP CONFÉRENCE NATIONALE DES COMITÉS
DE PROTECTION DES PERSONNES

PARTICIPEZ AU RESPECT DE L'ÉTHIQUE DES RECHERCHES SUR LA PERSONNE EN FRANCE

Vous pouvez donner de votre temps et partager votre expertise en participant aux débats en séance ou en étant rapporteur d'un dossier de recherche, une à deux fois par mois en présentiel ou en distanciel.

*Les personnes qui ne sont pas familières avec la recherche clinique se focalisent plus spécifiquement sur la note d'information et sur le document de consentement. Leur rôle est capital : étant non professionnelles, elles s'assurent que l'information peut être comprise par tous les patients ou les volontaires de la recherche. C'est l'occasion de **discussions passionnantes sur les dernières innovations**, les sujets de recherche dans des domaines variés, avec des personnes d'horizons différents.*

**AVOCATS, MAGISTRATS, PSYCHOLOGUES, PHARMACIENS, MÉDECINS, INFIRMIERS, KINÉSITHÉRAPEUTES,
PHILOSOPHES, REPRÉSENTANTS DE PATIENTS....**



ENSEMBLE NOUS POUVONS

**ASSURER LA PROTECTION DES PERSONNES QUI PARTICIPENT
À LA DÉCOUVERTE DE NOUVEAUX TRAITEMENTS
POUR NOTRE SANTÉ**

- Les Comités d'éthique de la recherche, nommés Comités de Protection des Personnes (CPP) en France, analysent tous les dossiers des recherches qui impliquent la personne humaine.
- Leur avis favorable est obligatoire pour pouvoir débuter toute recherche.
- Les CPP sont composés de membres bénévoles qui sont indemnisés pour leur participation à l'évaluation de dossiers.
- La composition des CPP va être renouvelée ; les candidatures pourront être soumises dès octobre 2021. De nombreuses qualifications sont requises : juristes (avocats, magistrats...), spécialistes de l'éthique, pharmaciens, médecins, représentants de patients, auxiliaires médicaux, personnes qualifiées en sciences humaines et sociales ou avec une expérience dans le domaine de l'action sociale.

Bien entendu, pour être légitimes, les CPP doivent être totalement indépendants vis-à-vis des intérêts qui sont en jeu. Leurs membres sont tenus au respect du secret professionnel et, ce qui fait surtout l'originalité de cette instance, c'est son caractère pluridisciplinaire.

En effet, les protocoles de recherche sont évalués dans le cadre d'une délibération qui réunit à la fois des médecins, des pharmaciens, des infirmiers, etc... mais également des psychologues, des philosophes, des juristes, des membres qualifiés en matière d'éthique ou encore, depuis la loi de 2004, « **des représentants d'associations de malades ou d'utilisateurs du système de santé** ».

C'est à ce titre qu'un représentant familial trouve toute sa place au sein d'un Comité de Protection des Personnes. Nous sommes actuellement 2 adhérentes d'associations familiales (Viroflay et Le Vésinet) à siéger au CPP Ile de France ouest, mandatées par l'Union Départementale des Associations Familiales des Yvelines.

Mais... nous pourrions être 4 !

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à me contacter, je vous donnerai tous les détails concernant cette mission passionnante.

Odile Lachaud - odile-lachaud@orange.fr